5. La collecte pour la Croix-Rouge

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **71 (1942)**

Heft 13

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

4. Renouvellement des brevets pour l'enseignement primaire

Dans sa séance du 19 octobre, la commission cantonale des études, tenant compte des résultats de la session des examens des 22 et 23 septembre, a décerné le certificat d'aptitude pédagogique aux membres du corps enseignant primaire ci-après désignés :

MM. Eugène Delley, à Montbrelloz ; Albert Sottaz, à Avry-devant-Pont ; Ernest Kramer, à Champagny ; Mlles Bernadette Demierre, à Attalens ; Thérèse Piller, à Bonnefontaine ; Agnès Schouwey, à Estavayer-le-Lac ; Louise Buntschu, à Wallenbuch ; Mmes Christiane Haas, à Marly-le-Grand ; M. Jeanne d'Arc Murith, à Estavayer-le-Lac ; Jean-Bosco Schouwey, à Treyvaux.

Elle a renouvelé, pour une nouvelle période, les brevets de MM. François-Joseph Abriel, à Sorens ; Séraphin Bæchler, à Villarepos ; Charles Descloux, à La Tour-de-Trême ; René Goumaz, à Avry-sur-Matran ; Justin Michel, à Albeuve ; Germain Thierrin, à Rueyres-les-Prés ; de Mlles Gabrielle Carrel, à Rossens ; Thérèse Ecoffey, à Rueyres-Treyfayes ; Jeanne-Marie Huguenot, à Treyvaux ; Hildegarde Pürro, à Liebistorf ; de Mmes Marie-Liliane Brasey, à Semsales ; M. Joseph Jacquemettaz, au Bouveret ; Pierre-Marie Rey, à La Gauglera ; M. Yolaine Schouwey, à Belfaux ; Antonia Riedo, à Tavel.

5. La collecte pour la Croix-Rouge

En raison de la bienfaisante activité de la Croix-Rouge, la collecte de flacons demandée à la jeunesse en liaison avec le don d'un centime à la Croix-Rouge est recommandée.

6. Le chauffage des écoles

Les prescriptions édictées en automne 1941 et relatives aux mesures à prendre pour réduire au strict minimum la consommation de combustible durant les mois d'hiver sont maintenues encore cette année.

Les administrations scolaires veilleront à l'économie la plus stricte, spécialement dans l'emploi du combustible étranger.

Elles prendront les mesures appropriées, sans jamais perdre de vue que la saison d'hiver est la période la plus fructueuse au point de vue de travail scolaire et qu'il est de la plus haute importance pour l'avenir de nos enfants qu'ils acquièrent une instruction solide. Ce résultat ne peut être atteint que si la fréquentation de l'école est assurée d'une façon suivie et régulière. Toute interruption est préjudiciable à la bonne marche de l'école.